



La Liberté
1700 Fribourg
026/ 426 44 11
www.laliberte.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 39'231
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 844.3
N° d'abonnement: 844003
Page: 2
Surface: 21'382 mm²

INTERVIEW EXPRESS

«A force de nous faire si petits, nous allons disparaître»



ARC/JEAN-BERNARD SIEBER-A

MARIE-HÉLÈNE MIAUTON

> Ancienne directrice de l'institut de sondage MIS-Trend, Marie-Hélène Miauton publie «Banques suisses. Les raisons de lutter», aux éditions Slatkine. Un appel à la résistance face aux pressions étrangères.

Le Conseil fédéral a été blanchi mardi par le parlement et le préposé à la protection des données: il n'a pas violé la loi en autorisant des banques à transmettre à la justice américaine les noms de leurs employés. Mais vous n'êtes toujours pas convaincue... Pour moi, il s'agit d'une preuve supplémentaire de couardise des autorités suisses. On est même carrément dans la trahison vis-à-vis des collaborateurs concernés. Je ne comprends pas que le Conseil fédéral ait donné son accord, même s'il était pressé par les banques dans le collimateur de la justice américaine. A un moment donné, on doit s'arrêter devant la loi, sinon

on n'est plus un Etat de droit. Je ne suis pas juriste, mais à mes yeux, la loi, en l'espèce, a bien été violée. Ce procédé n'est non seulement pas légal, mais il n'est surtout pas correct envers les employés. En tant qu'ancienne cheffe d'entreprise, j'estime en effet que les dirigeants doivent prendre sur eux tout ce qui se passe dans leur société.

Compte tenu des pressions américaines, la Suisse avait-elle d'autre choix que de céder?

Bien sûr, les Etats-Unis sont puissants, et la Suisse petite. Mais à force de nous faire toujours plus petits que nous sommes, nous n'existerons plus, en tout cas en tant que place financière. Celle-ci se retrouvera en position de concurrence déloyale si nous continuons de céder sur tout. Or, dans la guerre économique qui lui est livrée, la Suisse ne devrait pas faire de concessions sans en exiger d'autres en contrepartie de la part de ses concurrents.

Que peut faire la Suisse pour redresser la barre?

Il y a trois possibilités: soit elle cède, soit elle tempore, soit elle se bat. Or, aujourd'hui, le Conseil fédéral fait de tout un peu, et en tant que citoyenne, je ne perçois pas de ligne claire. Au bout du compte, il faut lutter, mais de manière constructive, en cédant sur certains points tout en posant des exigences sur d'autres. La Suisse peut contribuer à mettre en place à l'échelle mondiale des outils pour mettre au pas d'autres paradis fiscaux (et elle en a les moyens, à mon avis). Enfin, au besoin, elle peut prendre des mesures de rétorsion vis-à-vis de ses détracteurs, par exemple en matière de fiscalité des frontaliers.

PROPOS RECUEILLIS PAR SERGE GUMY